

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 AVRIL 2021

Conseillers en exercice : 29 - Conseillers présents : 21 - Conseillers votants : 27
Convocation du 15 avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le vingt-deux du mois d'avril, à 20h30, le Conseil Municipal de la commune de Mortagne sur Sèvre s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire du mois d'avril, sous la présidence de Monsieur Alain BROCHOIRE, Maire.

Etaient présents : Alain BROCHOIRE, Laurence ROMPION, Philippe MASSÉ, Evelyne ANNÉREAU, Damien ROY, Olivier SOURICE, Amandine BARREAU, Patrice COIRIER, Marie-Dominique MARQUIS, Henia ERNOUL, Sophie JAUD, Marina BEAUFRETON, Vincent BÉNÉTEAU, Lydie MICHOT, Frédérique DANCOISNE, Guillaume BROCHARD, Magali FESQUET, Eric BOUTARD, Cécile BERTRAND, Claude MEL, Jean REIS.

Excusés : Françoise RETAILLEAU qui a donné pouvoir à Damien ROY, Dominique COUSSEAU qui a donné pouvoir à Amandine BARREAU, Yann POUVREAU qui a donné pouvoir à Lydie MICHOT, Arnaud BILLARD, John REINQUIN qui a donné pouvoir à Frédérique DANCOISNE, Caroline MALICOT qui a donné pouvoir à Alain BROCHOIRE, Nicolas MAURICE, Romain VINCENT qui a donné pouvoir à Guillaume BROCHARD.

Absents : /

Secrétaire de Séance : Henia ERNOUL

OBJET : DENOMINATION DE LA VOIE SECONDAIRE ZAE MAUNIT 2

Afin de pouvoir numérotter les entreprises qui vont s'installer dans la zone de Maunit 2, il convient de dénommer la voie secondaire de cette zone qui débouche sur la rue des Pâtis.

La commission cadre de vie-développement urbain réunie le 23 mars 2021 propose de dénommer cette voie « rue Bannerie ».

Après avoir entendu cet exposé, le conseil municipal, à l'unanimité :

ADOpte la proposition de la commission,

DECIDE de dénommer la voie secondaire de la ZAE Maunit 2 « rue Bannerie ».

DONNE à Monsieur Le Maire tout pouvoir afin de poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Signé électroniquement par : Alain
Brochoire
Date de signature : 27/04/2021
Qualité : Maire de Mortagne sur
Sèvre
Alain BROCHOIRE